



Rejoignez l'Association des Avenues de Compiègne !

Compiègne s'est développée, entre rivière et forêt, grâce aux séjours des quatre dynasties de rois et d'empereurs qui en ont fait une résidence de cour et de chasse. La ville – enserrée dans ses remparts – et le château furent longtemps séparés de la forêt par une plaine cultivée, la plaine de Compiègne. Le « Grand Projet » commandé par Louis XV au milieu du XVIII^e siècle à Ange-Jacques Gabriel, son premier architecte, lui donna sa physionomie actuelle: désormais, le nouveau château serait relié au domaine de chasse par des avenues plantées de quatre rangées d'arbres aux abords desquelles allait se développer, au cours du XIX^e siècle, et plus précisément à partir du règne de Napoléon III, un quartier résidentiel et de villégiature. Les Avenues, destinées dès leur plantation à l'embellissement de la ville et du château, ont été classées – et certains des bâtiments qui les bordent inscrits – au titre des monuments historiques: ce patrimoine constitue l'un des principaux fleurons naturels et architecturaux de Compiègne.

L'association des Avenues s'est fixée quatre objectifs :

- Étudier et faire connaître le prestigieux patrimoine – naturel et architectural – des Avenues de Compiègne et du quartier des Avenues.
- Veiller au maintien de l'intégrité du « Grand Projet » de Gabriel ; récompenser par un prix – le « top des Avenues » – les réalisations heureuses qui valorisent les Avenues et leur quartier, et dénoncer publiquement, par l'attribution d'un autre prix – le « flop des Avenues » –, les aménagements malheureux qui les dégradent ou les banalisent.
- Préserver et améliorer la qualité de vie dans le quartier des Avenues.
- Être un lieu de convivialité : garden-parties, conférences, réunions amicales, site internet et publications diverses cherchent à resserrer les liens entre les membres de l'association, à l'échelle locale et nationale.



Pour adhérer : Envoyer un chèque au siège de l'association : 2, rue Hurtebise 60200 Compiègne.
Carte bancaire, via Yapla (Crédit Agricole) et le site de l'association (onglet en bas à droite de la page d'accueil).
Par virement bancaire : IBAN : FR76-1870-6000-0097-5244-9242-748.

- 20 € (membre actif) 25 € (couple de membres actifs)
 à partir de 40 € (membre bienfaiteur individuel) à partir de 50 € (couple de membres bienfaiteurs)

Nom Prénom

Adresse

Tél. Mail

Chèque à l'ordre de l'Association des Avenues de Compiègne
2 rue Hurtebise - 60200 Compiègne • association@lesavenuesdecompiègne.fr
www.lesavenuesdecompiègne.fr